

Extraits bibliographiques :

Gamay Teinturier

« Le Plant rouge de Chaudenay est un accident de sarment du Rouge de Bouze. [...] En résumé, il n'est une amélioration du Bouze qu'au point de vue de la fertilité ; à tous autres égards, il lui est inférieur. »

Extrait de *l'Ampélographie*, Tome 3, Viala et Vermorel, 1902



« A Puligny, d'où il était originairement issu, il fut impossible d'y retrouver quelque souche qui lui ressemblât. Les vignes actuelles de Puligny, abondamment fournies de plants rouges, ont été formées de bois tirés de Chaudenay. Echange de bons procédés ampélographiques entre les deux communes et les deux départements limitrophes. »

Extrait de *l'Ampélographie*, Tome 3, Viala et Vermorel, 1902



Description bibliographique

Ce plant est une mutation du Gamay de Bouze, observée en 1832 par J.M. Bidault, vigneron à Chaudenay (en Saône-et-Loire) qui avait importé des Gamays teinturiers de Puligny Montrachet. A partir de 1850, il commença la multiplication et la vente de ce nouveau cépage, qui envahit une grande partie de la Saône-et-Loire, sous le nom de Gros Mourot, avant de gagner d'autres régions comme la Vallée de la Loire, étant plus fertile que le Gamay noir, se signalant par une prodigieuse fertilité (6 pièces par ouvrée, soit 300 hL/ha). Peu vigoureux, il faut le conduire à la taille courte, en gobelet. Sa maturité est un peu plus tardive que celle du Gamay Fréaux ; son vin est moins coloré, mais de meilleure qualité.

Crédits photos : Pl@ntGrape,
le catalogue des vignes cultivées
en France, © UMT Géno-Vigne®,
INRA – IFV – Montpellier SupAgro
2009-2011

Synonymes

Plant rouge de Chaudenay, Teinturier de Chaudenay, Plant gris,
Gamay six pièces



GAMAY DE CHAUDENAY

Le Gamay de Chaudenay du conservatoire :

Il provient de la SICAREX Beaujolais.

Fiche en cours d'élaboration

Cette fiche sera complétée avec les observations effectuées sur la parcelle du conservatoire